Nations Unies S/2017/518

Conseil de sécurité

Distr. générale
21 juin 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 juin 2017, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 14 juin 2017, adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par le Ministre iraquien des affaires étrangères, Ibrahim Al-Jaafari, concernant la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Mohamed Sahib **Marzooq**

17-10328 (F) 270617 270617

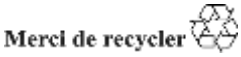

Annexe à la lettre datée du 14 juin 2017 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

J'ai l'honneur de vous faire part du souhait du Gouvernement iraquien de voir le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) prorogé d'un an, jusqu'au 31 juillet 2018, dans la lettre et l'esprit des principes énoncés dans la résolution 1770 (2007) du Conseil de sécurité, et de voir la Mission continuer à lui apporter assistance et conseil, si le Gouvernement en fait la demande.

Le Gouvernement iraquien réaffirme une fois encore l'importance du rôle que joue l'Organisation des Nations Unies et en particulier la MANUI, en lui apportant, ainsi qu'au peuple iraquien, ses conseils, son appui et son assistance, conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité dans sa résolution 1770 (2007), d'autant plus que les forces de sécurité sont sur le point d'en venir à bout des bandes terroristes de Daech en Iraq, et de les éliminer une bonne fois pour toutes.

Alors que le Gouvernement iraquien se prépare à l'après-Daech, il semble manifeste que la Mission peut aider l'Iraq à surmonter les problèmes qui se posent actuellement dans les domaines suivants : la reconstruction des zones libérées et le retour des personnes déplacées, la promotion des droits de l'homme et de l'état de droit, la mise en œuvre des programmes prévus, le renforcement des capacités et la réconciliation nationale. Vous n'êtes pas sans savoir que les actes terroristes ont suscité une grave crise humanitaire ainsi que le déplacement de millions d'Iraquiens, qui ont été contraints de quitter leurs foyers, ainsi que la destruction des infrastructures de nombreuses villes. Par conséquent, le Gouvernement et le peuple iraquiens ont grand besoin que la MANUI leur apporte l'appui, les conseils et l'aide propres à garantir une vie digne à l'ensemble des Iraquiens.

Le Ministre iraquien des affaires étrangères,
(*Signé*) Ibrahim **Al-Jaafari**